

Inauguration

Centre de loisirs et école Paul Gauguin



Dossier de presse

Contact service presse

Tél. : 02 40 41 64 36

Fax : 02 40 41 64 10

presse@mairie-nantes.fr

Centre de loisirs et école Paul Gauguin Inauguration le 9 octobre 2012

La Ville de Nantes a réalisé des travaux de restructuration dans l'école Paul Gauguin. Objectifs : accueillir un nombre croissant d'élèves dans de meilleures conditions matérielles et techniques, et adapter les équipements à l'évolution des besoins pédagogiques. En parallèle, le centre de loisirs s'est installé à côté de l'école dans de nouveaux locaux.

La restructuration de l'école Paul Gauguin s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des équipements publics du quartier centre-nord et de son projet urbain. Elle vise à :

- accueillir les enfants dans de meilleures conditions matérielles et techniques,
- adapter les équipements aux besoins pédagogiques qui évoluent,
- faire face à l'augmentation de la fréquentation de l'école.

Les travaux réalisés ont commencé en février 2010 pour s'achever en septembre 2012 :

- création de deux classes supplémentaires (une en maternelle et une en élémentaire) portant la Capacité d'accueil à 300 enfants,
- création de deux dortoirs,
- création de salles pour l'accueil périscolaire,
- mise aux normes environnementale.

Durant le chantier, les enfants ont pu poursuivre leur scolarité sur place et l'organisation des locaux scolaires a été adaptée aux différentes étapes des travaux.

Auparavant situé dans le centre socioculturel du Bout des Pavés, le **centre de loisirs** s'est installé à côté de l'école. Il comprend un espace pour les 3-9 ans, un autre pour les 10-12 ans et une ludothèque. Des espaces scolaires vont être mutualisés. Le centre ACCOORD va intégrer ses nouveaux locaux au sein du centre de loisirs.

Ces travaux ont été réalisés avec l'aide financière du Conseil Général de Loire Atlantique et de la Caisse d'Allocations Familiales. **Le coût total de cette opération est de 3,8 M€.**

Informations pratiques :

Centre de Loisirs et école Paul Gauguin

20 rue de la Coulée, Nantes

(Quartiers Nantes-Nord, Bout des Pavés -
Chêne des Anglais)

Tramway Ligne 2, arrêt « Chêne des Anglais »

Lignes 32 et 96, arrêt Chêne des Anglais

Contact service presse

Tél. : 02 40 41 64 36

Fax : 02 40 41 64 10

presse@mairie-nantes.fr

Le groupe scolaire Paul Gauguin

Direction de l'école primaire : Dominique Llamas

Composition de l'école : 11 classes (5 maternelles et 6 élémentaires)

Effectif : 258 élèves (128 en maternelle et 130 en élémentaire)

Personnel municipal et de Nantes action périscolaire :

outre les 12 enseignants, dont le directeur, 9 agents municipaux et 6 animateurs périscolaires travaillent dans cette école.

Direction du centre de loisirs ACCOORD : Fabrice BOISBOUVIER

Paul Gauguin : école située en zone ECLAIR

(pilote : collège Stendhal)

La politique « ECLAIR » encourage la constitution de réseaux réunissant collègues et écoles. Cette mesure favorise la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité. Ces réseaux s'appuient sur les partenaires locaux et veillent à la cohérence des actions engagées dans le temps scolaire et périscolaire. Les priorités des actions ECLAIR sont la liaison CM2 / 6^e à travers différents volets : sciences, lire, dire et écrire (« du texte à l'image »), anglais, géométrie et lecture de romans.

Le projet de construction et de restructuration du Groupe Scolaire Paul Gauguin

Afin de prendre en compte l'augmentation des effectifs scolaires sur le quartier, il a été décidé en 2008 de restructurer le groupe scolaire Paul-Gauguin. Par ailleurs, le bâtiment dégradé du centre socioculturel du Bout des pavés ne permettait plus d'accueillir le centre de loisirs.

L'esprit de ce projet de restructuration du Groupe scolaire Paul Gauguin est de permettre à chaque élève de pouvoir s'épanouir dans un environnement favorable. Les priorités sont :

- Accueillir les enfants et les adolescents dans les meilleures conditions matérielles et techniques possibles,
- adapter les équipements existants aux besoins pédagogiques qui évoluent et à une augmentation de la fréquentation de l'école et du centre de loisirs,
- moderniser les espaces de loisirs...

Cette restructuration et ce repositionnement ont répondu à une volonté plus générale :

- améliorer l'attractivité du quartier et offrir aux habitants des équipements publics de qualité,
- améliorer les bâtiments du groupe scolaire pour les adapter aux besoins de l'école et retourner l'entrée pour une ouverture sur le quartier et une meilleure visibilité,
- offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles, des espaces de loisirs sécurisés et de qualité,
- mutualiser des espaces entre l'école et le centre de loisirs,
- valoriser l'image du quartier en offrant des activités attractives et s'appuyer sur une ludothèque rayonnant sur le grand quartier Nantes Nord.

Ce projet très attendu, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des équipements publics du quartier du Bout des Pavés et dans celui plus vaste de son projet urbain.

Sur ce site sont réunis désormais **une école primaire** et un **centre de loisirs** qui comprend une ludothèque, un espace d'animation pour les plus petits et un espace adolescents. Ce nouveau bâtiment jouxte l'école.

L'entrée de l'école et du centre de loisirs se fait désormais par la rue de la Coulée et non plus par la rue du Québec. Cette nouvelle disposition permet d'ouvrir les deux établissements sur le quartier et de les rendre plus visibles et accessibles.

La nature des travaux :

Les travaux d'agrandissement et de restructuration partielle du groupe scolaire réalisés :

- création et rénovation de deux classes et construction de deux dortoirs en maternelle,
- repositionnement du bureau de direction en élémentaire,
- restructuration des locaux scolaires (pour rationaliser le fonctionnement et répondre aux évolutions scolaires) et mutualisation avec le centre de loisirs,
- mise aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et prise en compte des nouvelles normes thermiques des bâtiments,
- retournement de l'entrée du groupe pour faciliter les usages de l'école et du centre de loisirs et offrir une meilleure ouverture des équipements publics sur le quartier.

Le projet de repositionnement du centre de loisirs, de l'espace « ados » et de la ludothèque a nécessité la création de nouveaux locaux sur le terrain rue de la Coulée :

- transfert de la ludothèque,
- création d'un centre de loisirs 3/11 ans de 60 places ; un accueil et 3 salles d'activités,
- création d'un espace préados pour le grand quartier,
- création de locaux administratifs.

La **maîtrise d'œuvre** de ce projet a été assurée par une architecte de la Ville de Nantes, Sylvie Jullien.

Les bâtiments intègrent les exigences de la **démarche HQE** ainsi que la nouvelle réglementation thermique.

Le financement de l'opération :

Coût total du projet : 3,8 M€

Répartition des subventions :

- Ville de Nantes : 3,6 M€
- Conseil Général : 128 520 €
- Caisse d'Allocations Familiales : 112 000 €

La Clause d'insertion professionnelle dans la commande publique

GROUPE SCOLAIRE P. GAUGUIN ET CENTRE DE LOISIRS



*Un chantier parmi les 682 opérations,
au 31 décembre 2011*



Maitrise d'ouvrage : Ville de Nantes

• Nombre de lots :	14 Lots
• Nombre de lots avec clause :	10 lots avec clause d'insertion
• Heures d'insertion demandées :	2 035 heures
• Heures d'insertion réalisées :	2 459 heures soit 120% de réalisation
• 10 entreprises mobilisées :	SATEM – ETS BERGERETS – AGASSE – OUEST INDUSTRIE – RORTAIS LE PAVEC – STE SOLS CONFORT – TOP PEINTURE – MENES – OGER ROUSSEAU – TP BUREAU

L'INSERTION

- 20 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail
- 60% jeunes – 26ans (12), 15% DELD (3), 25% RMI/RSA (25),
- Types de contrat : Intérim d'insertion (en accompagnement professionnel avec l'opération d'insertion INSERIM), Contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, CTT avec entreprise travail temporaire référencée par un cahier des charges du dispositif clause d'insertion de NM
- Formations : test sécurité - sensibilisation à la sécurité, formations gestes et postures, formations d'adaptation au poste de travail, qualification étancheur,
- Postes occupés : ouvrier maçon, ouvrier en étanchéité, aide menuisier, aide plombier, ouvrier en serrurerie

L'ACCES A L'EMPLOI , LES SORTIES

- 6 personnes poursuivent un contrat d'apprentissage
- 2 personnes recrutées en contrats de professionnalisation (Electricité, Etanchéité)
- 7 personnes poursuivent leur parcours d'insertion vers l'emploi dans le cadre du dispositif clause d'insertion avec les opérateurs d'insertion (ETTI, ETT).
- 2 personnes ont accédé à une formation qualifiante
- 3 personnes ont repris contact avec leurs prescripteurs initiaux

- OBJECTIF :**
- Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle,
 - Utiliser la commande publique comme levier pour l'insertion professionnelle,
 - Mobiliser les entreprises pour qu'elles soient partenaires de l'insertion
 - Offrir aux entreprises, un service d'assistance en termes de recrutement et de formation

*Pour Nantes Métropole et les donneurs d'ordre associés,
au 31/12/2011 la clause d'insertion professionnelle représente :*

- 682 opérations avec introduction d'une clause d'insertion,
- 1 451 000 heures dédiées à l'insertion professionnelle